

THD SEINE

Pourquoi sa création ?

- Ce réseau initié par le Conseil Général des Hauts-de-Seine en 2008 a été créé pour couvrir l'ensemble du Département quelque soit la densité des zones.
- Le réseau THD Seine est un Service Public accessible à tous (particuliers, entreprises privées, administrations) et permet de desservir tous les immeubles en fibres optiques.
- Ce réseau est ouvert sans discrimination à tous les opérateurs de télécommunications, garantissant une équité d'offres et de tarifs pour tous les alto-séquanais.

Quels sont les enjeux ?

- Une volonté politique de placer le Département des Hauts-de-Seine dans le peloton de tête des territoires les mieux équipés d'Europe en matière de télécommunications.
- 827 900 prises très haut débit installées au sein des logements résidentiels ou professionnels.
- 100 % du territoire couvert avec un réseau de plus de 2 600 km de câbles optiques à déployer.

Quels sont les moyens ?

- Une Concession de Service Public d'une durée de 25 ans attribuée par le Département des Hauts-de-Seine à SEQUALUM.
- Un budget d'investissement de plus de 400M€ auquel le Département participe à hauteur de 59M€, le reste étant apporté par des acteurs privés.

SEQUALUM

Qui sommes-nous ?

- **SEQUALUM** est titulaire d'une convention de Délégation de Service Public d'une durée de 25 ans initiée par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.



- **SEQUALUM** est une filiale commune aux sociétés : Numericable, Eiffage, LD Collectivités.
- **SEQUALUM** a en charge la conception, la réalisation, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure optique départementale Très Haut Débit.
- **SEQUALUM** se positionne comme « l'opérateur d'immeuble » de référence sur le Département des Hauts-de-Seine.

Contacts :

SEQUALUM
Tour Ariane
5 Place de la Pyramide
92800 PUTEAUX

Tél : **0 805 40 50 92**

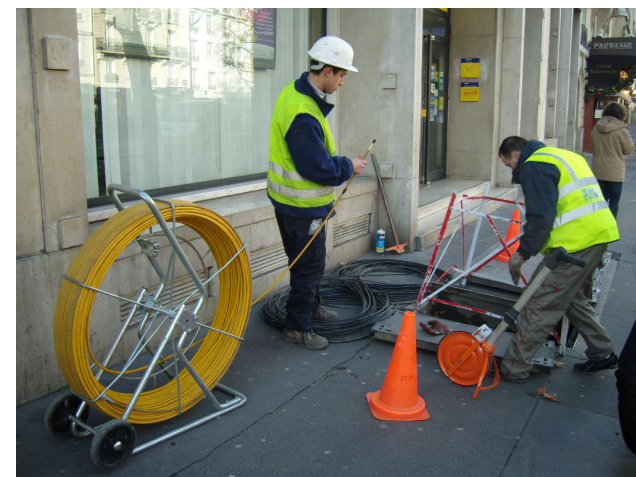
Par mail : info@sequalum.net

Sur Internet : www.sequalum.net
www.hauts-de-seine.net



FIBRE OPTIQUE THD SEINE

Déploiement d'un Réseau Très Haut-Débit dans le Département des Hauts-de-Seine



THD Seine
Le Très Haut Débit dans les Hauts-de-Seine

Un réseau optique de Service Public jusqu'à l'abonné (FTTH) ouvert à tous les opérateurs

La Fibre Optique (FTTH)

Qu'est-ce que la Fibre Optique ?

- La fibre optique se présente sous la forme d'un fil de verre très fin, de l'épaisseur d'un cheveu, enveloppé dans une gaine protectrice formant un câble de taille similaire à un câble électrique.
- La fibre optique véhicule **un signal lumineux** alors que le fil de cuivre téléphonique (type ADSL) ou le coaxial (câble TV) véhiculent quant à eux un signal électrique.
- La fibre optique supporte un débit théorique quasiment illimité avec une qualité de transmission parfaite.

Les avantages de la Fibre Optique ?

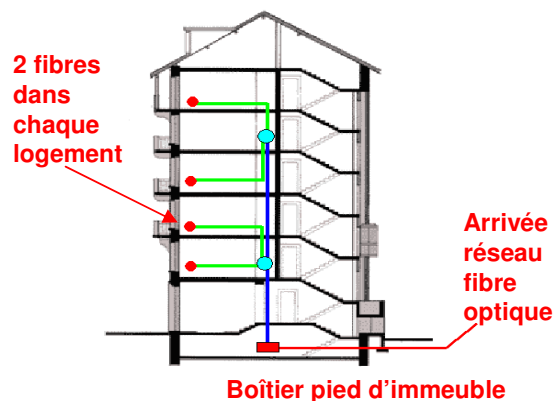
- La fibre est robuste, propre et neutre, insensible aux émissions électriques et n'émet aucune radiation ni onde pouvant interférer avec d'autres équipements.
- Des débits symétriques qui favorisent un plein usage du web2.0 pour :
 - Créer sa propre chaîne de TV ;
 - Regarder simultanément plusieurs chaînes de TV en Haute Définition ;
 - Créer ses propres musiques et en faire bénéficier la communauté internet.
 - Atteindre des débits de transmission ultra rapides en émission comme en réception (plus de 100Mb/s) :

50 photos à 4 Megas prennent 3 secondes
10 MP3 prennent 2 secondes
1 film DIVX prend 15 secondes
1 DVD prend 90 secondes

Raccordement de l'immeuble

Mise en place et avantages du raccordement

- Le raccordement d'un immeuble en réseau FTTH (Fiber To The Home... en clair la fibre arrive directement jusqu'au logement de l'abonné) est totalement **gratuit** pour la Copropriété.
- Il nécessite toutefois l'accord formel du Propriétaire ou de la Copropriété lors d'une Assemblée Générale.
- 2 fibres sont prévues en desserte de chaque logement permettant la souscription de 2 abonnements par foyer ou par entreprise.
- Une étude préalable de raccordement est effectuée par les services techniques de SEQUALUM, soumise à la validation du syndic d'immeuble.
- Les travaux sont effectués dans les règles de l'art : état des lieux avant travaux ; respect des installations existantes et de la propreté des lieux ; entreprises validées préalablement par le syndic d'immeuble ; état des lieux après travaux.
- Les travaux génèrent peu de nuisance pour la copropriété.
- La maintenance de l'installation est à la charge intégrale de **SEQUALUM**.



Pourquoi choisir THD Seine

Un label de qualité associé au Service Public

- Garantie d'accès pour tous les alto-séquanais à des services innovants dans des conditions identiques via une infrastructure homogène déployée par le Département.
- Garantie pour les entreprises et particuliers d'accéder à des offres concurrentielles sur fibres optiques dans des zones souvent non desservies en raison de leur faible rentabilité.
- Liberté de choix de l'opérateur ayant l'offre commerciale la mieux adaptée à ses besoins et liberté de changer d'opérateur selon ses propres critères.
- Garantie pour les Collectivités Locales de pouvoir raccorder les sites scolaires, les médiathèques, les centres médico-sociaux,...
- Vecteur de dynamisme économique pour les communes notamment vers le tissu des TPE et PME/PMI innovantes, souvent localisées en dehors des zones d'activités économiques.
- Relation de proximité grâce à un **interlocuteur départemental unique** pour le câblage de l'immeuble.
- Expertise et savoir-faire dans le domaine des technologies de pointe liés aux communications (TV/TEL/INTERNET) de par l'expérience des actionnaires de **SEQUALUM**.

